

Maitre (sse) de maison

Référentiel validé apr. la CPNE-FP du 10 juillet 2014

MISSIONS :

La Maîtresse de maison assure une fonction d'économat, une fonction d'accueil, de permanence et d'accompagnement dans la vie quotidienne de personnes adultes ou enfants hébergées en structures sociales ou médico-sociales.

Elle assure une fonction éducative auprès des résidents mineurs autour des temps du quotidien.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Ces objectifs doivent être mis en œuvre en fonction du lieu d'exercice .

6 domaines de compétences à acquérir

- Assurer la qualité et la sécurité du cadre de vie (protocoles, gestes premiers secours,) dans le respect du projet d'établissement et de la personne accueillie
- Assurer l'entretien du cadre de vie dans le respect des règles d'hygiène
- Assurer l'entretien du linge dans le respect des règles d'hygiène
- Préparer les repas en veillant respectant l'hygiène alimentaire
- Participer à l'accompagnement des personnes par la maîtrise des techniques répondant au besoin d'hygiène et de confort, d'écoute et de relationnel dans le cadre de ses fonctions
- Travailler en équipe pluridisciplinaire et participer à la vie institutionnelle en tenant compte de la réalité professionnelle du cadre du travail du MM

PROGRAMME :

Contenu : 203 h de cours théoriques (+ stage pratique en poste minimum 140h pour les stagiaires pas en fonction)

UF 1-1 Rôle et fonction du MM 7h

UF 1-2 Qualité et sécurité du cadre de vie SST ou PSC1 28 h

UF 1-3 Entretien du cadre de vie 7h

UF 1-4 Entretien du linge 7 h

UF 1-5 Préparation des repas 7 H et hygiène alimentaire HACCP 14H

Accompagnement 63 H

UF 2-1 Les problématiques des publics 28h

UF 2-2 Les fondements et méthode de l'accompagnement 35h

Travail en équipe 49 h

UF 3-1 Cadre institutionnel de la fonction 24.5

UF 3-2 Travail en équipe pluri professionnelle 24.50 h

Méthodologie réalisation du dossier et Préparation au jury (entraînement soutenance) Soutenance 21 h

Passerelles possibles entre les formations SNQ et MM 70 heures de formation sur la spécificité du métier uniquement / tronçon commun pour 133 heures

MODALITES ET FINANCEMENT DE LA FORMATION -

Dépôt du dossier et mode de financement :
contacter le secrétariat au 04 68 51 15 29

DEMARCHE PEDAGOGIQUE

Il s'agit pour tout le personnel formateur d'optimiser l'acquisition des savoirs, des savoir-faire et savoir-être pour chacun des stagiaires. En ce sens, chaque formateur construit sa séquence selon un trame de base décrivant le déroulé d'une séance d'apprentissage et utilise diverses méthodes et techniques pédagogiques en fonction des contenus d'enseignement. La coopération en travaux de groupes afin de favoriser l'élaboration individuelle de la posture professionnelle de chaque stagiaire, également à visée de développement du travail en équipe. Des exercices pratiques à visée pédagogique d'apprentissage et d'organisation de la réflexion sont proposés tout au long de la formation, notamment dans les groupes d'analyse des pratiques professionnelles. Différentes productions écrites sont réalisées, à part égale la production orale est recherchée. Constamment, les mises en situations pratiques favorisent une pédagogie de l'apprentissage en faisant, tout en mobilisant les étayages théoriques transmis. La formation s'appuie largement sur l'alternance.

MODALITÉS D'ENTREE EN SELECTION

Salariés exerçant ou appelés à exercer tout ou partie des fonctions liées à l'emploi de Maître (sse) de maison

Demandeurs d'emploi ayant une expérience liée aux fonctions de MM

Agent de service, gouvernante, agent d'hébergement

Demandeurs d'emploi : avoir une expérience liée aux fonctions de MM ou avoir effectué une évaluation en

Milieu de travail 2 semaines minimum et avoir fait valider le projet de formation professionnelle par un dispositif d'aide à la formation professionnelle adulte :

-de type individuel (bilan, orientation pôle emploi, cap emploi, mission locale, reconversion, ...°).

-dispositif d'insertion sociale ou professionnelle (découverte de métiers, aide au projet, ...)

Pour les personnes en poste, inscription par l'employeur

Entretien avec le responsable ou le coordinateur pédagogique..

DÉROULEMENT DES SESSIONS

1 à 2 sessions /an. Nous consulter ou consulter le site

<http://www.larouatiere.com/>

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

Télécharger le dossier d'inscription : <http://www.larouatiere.com/> ou retirer le dossier sur place (secrétariat), Et le renvoyer dûment complété au Centre La Rouatière

COÛT ET FINANCEMENT

Frais de dossier : 90 €

Formation : Frais pédagogiques : 2334,50 €

CONTACTS

Site Souilhanel :

Mme Couderc

Fabienne JOLY (secrétaire du pôle)

Site Perpignan :

Mme Saint-Martin, Mme Guillaumes.

Mme Aroussiak Emile-Woldemard et Mme Tahri-Roé Nadia

(Secrétaire administrative)

Tél : 0468511529